



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le Pacte pour l'emploi – Réaction du Collectif pour un Québec sans pauvreté Après le bâton, la carotte

QUÉBEC, le 18 mars 2008 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est très déçu du manque de vision du gouvernement pour lutter contre la pauvreté. Après avoir considérablement diminué les conditions de vie des personnes à l'aide sociale au détriment de leur santé et de leur dignité depuis plusieurs années, le gouvernement prétend maintenant retourner ces personnes sur le marché du travail. Le gouvernement brandit une carotte que les personnes ne pourront obtenir que si elles vont travailler... dans un emploi qui ne permet pas de sortir de la pauvreté!

Basé sur des préjugés, ce programme postule que les personnes sont prêtes à retourner travailler demain matin, alors que les mesures s'adressent aux personnes « éloignées du marché du travail ». La vaste majorité des personnes qui vivent présentement la pauvreté au Québec sont exclues du présent pacte. En effet, elles ne disposent pas du revenu et des services qui leur procureraient les conditions préalables à un retour au travail ou à une insertion sociale : une alimentation saine, des vêtements convenables, les moyens de se payer des billets d'autobus. Ce ne sont pas les 200 \$ qui viendront après le retour au travail qui règlent ce problème.

Pour le gouvernement, la lutte à la pauvreté passe uniquement par l'incitation à l'emploi, l'emploi mal payé. Accorder un nouveau « Supplément à la Prime au travail pour les prestataires de longue durée quittant l'aide financière de dernier recours », c'est plutôt subventionner indirectement les employeurs. Ce pacte est axé principalement sur les besoins des entreprises, en plus de leur accorder la majorité des fonds. Au contraire, une augmentation substantielle du salaire minimum permettrait aux personnes qui sont sur le marché du travail de sortir de la pauvreté par elles-mêmes.

Rappelons que le ministre de l'Emploi est aussi le ministre de la Solidarité sociale responsable de l'application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Il semble bien l'avoir oublié.

Profil du Collectif

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 32 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission de lutter contre la pauvreté, de faire de la défense de droits et de promouvoir la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

